

Première réunion du Comité de Pilotage du Projet d'Appui au Renforcement de la Chaîne Pénale au Tchad

COMPTE RENDU



Mardi 02 Avril 2019 dans la salle de réunion du Programme des Nations Unies pour le Développement au Tchad, s'est tenue la première réunion du Comité de Pilotage du Projet d'appui au renforcement de la chaîne pénale au Tchad. Cette réunion a été présidée par Son Excellence Djimet Arabi, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice chargé des Droits Humains, et Co-présidée par Madame Carol Flore-Smreczniak, Représentante Résidente du PNUD au Tchad.

Ont pris part à la réunion :

- Le Ministre de la Justice, garde des sceaux, Chargé des Droits Humains ;
- Un représentant du Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement ;

- Un représentant du Ministère de l'Administration du Territoire, de la Sécurité Publique et de la Gouvernance Locale ;
- Une représentante du Ministère de la Femme, de la protection de la petite enfance et de la Solidarité Nationale ;
- Plusieurs représentants des Organisations de la société civile spécialisées dans divers domaines transversaux du projet ;
- Une représentante de l'Union Européenne ;
- Une représentante du projet (PRAJUST 2) ;
- Un représentant du UNHCR ;
- Le personnel de l'unité Gouvernance du PNUD.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par :

- **Le mot de bienvenue** de Madame Carol Flore-Smerezniak, Représentante Résidente du PNUD au Tchad ;
- **Le discours d'ouverture** de Son Excellence Monsieur Djimet Arabi, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Chargé des Droits Humains, Président du Comité de pilotage.

Après la Cérémonie d'ouverture et le tour de table pour la présentation des membres du comité de pilotage, le Présidium a lancé officiellement les travaux du comité de pilotage.

L'agenda de la réunion portait essentiellement sur les points suivants :

1. Présentation du Plan de Travail Annuel (PTA) 2019 et du budget y afférent ;
2. Présentation du mécanisme de gestion-Suivi-Evaluation et d'Assurance Qualité.

COMMUNICATION 1 : Présentation du projet et des différentes composantes de son Plan de Travail Annuel 2019 par Mr. Elie Yanyara Djimadoumadji, Analyste programme, unité Gouvernance- PNUD.

1. **Présentation du projet (phase de l'élaboration à la phase de validation du PTA 2019)** - Sept (07) étapes ont précédés la formulation du plan de travail 2019. Entre autres, les consultations des parties prenantes, des visites de sites, des enquêtes dirigées par les consultants indépendants, des missions d'identification des besoins des acteurs basés dans les zones d'intervention, la formulation des documents en collaboration avec les Ministères techniques et partenaires d'exécution et la soumission du PTA pour validation aux membres du comité de pilotage.
2. **Mécanisme de Gestion et de Coordination du projet**-Le projet sera dirigé par une équipe composée de 12 Staff Nationaux et deux Staff internationaux, repartis dans les différentes localités d'intervention du projet. Le processus de recrutement est déjà engagé et devrait aboutir au recrutement de cinq Staff pour l'année 2019 (deux internationaux et trois nationaux). La mise en œuvre des composantes du projet sera exécutée par différents acteurs (Société civile, consultants spécialisés en renforcement institutionnel, Experts nationaux et praticiens du système judiciaire).
3. **Informations financières/Présentation des composantes du PTA et de la ventilation du budget au différents produits** : Sur un montant total de **8.495.800 \$** à mobiliser pour financer le projet sur les trois années (2018-2022), le projet a pu mobiliser un montant de **1.070.754 \$** pour la première année 2019. Le fonds alloué pour cette première année d'exécution, est une fenêtre de financement d'interventions d'urgence de développement, octroyé par le PNUD (Funding Windows). Ce fonds est réparti comme suit :

Produit 1 : Les institutions de la chaîne pénale sont plus performantes - *Le résultat vise à renforcer les capacités institutionnelles, organisationnelles et individuelles des institutions et acteurs de la chaîne pénale, afin d'assurer l'interconnexion entre les différents maillons de la chaîne. Chaque activité sera menée auprès de l'ensemble des acteurs de la chaîne pénale. Il s'agit de la police judiciaire, du Tribunal de grande instance et son parquet, de la Cour d'Appel et son parquet et de l'établissement pénitentiaire.*

Budget : 130.000 \$

Produit 2 - Les connaissances et les pratiques des Autorités locales et provinciales en matière de gestion des conflits sont améliorées - *Ce résultat vise à assurer une plus grande efficacité de tous les mécanismes de résolution des conflits afin qu'ils contribuent ensemble à améliorer la cohésion sociale dans le respect du droit et des particularités communautaires. Il vise spécifiquement à minimiser la mise en concurrence de ces mécanismes qui engendre une insécurité juridique le plus souvent au préjudice des plus vulnérables.*

Budget du Produit : 130.000 \$

Produit 3 - Les communautés ont une meilleure compréhension de leur droit et des mécanismes de leur protection - *L'intervention veillera à renforcer la connaissance de ses droits et également de renforcer sa capacité à agir afin d'être réintégré dans ses droits et de pouvoir garantir son épanouissement. Cette démarche se fera via les associations tchadiennes de défense des droits et de l'homme mais également le Barreau. Ce produit contribuera aussi aux changements d'attitudes et de pratiques de la population sur la place de la femme et à abandonner progressivement certaines pratiques sociales, traditionnelles qui empêchent l'épanouissement des femmes, des jeunes filles et garçon (lévirat, sororat, division du travail, bouviers, mariage forcé, etc.).*

Budget du produit : 120.000 \$

Produit 4 - Le pilotage de la réforme du Ministère de la Justice est amélioré

Ce produit a pour objet d'appuyer le pilotage de la réforme par le Ministère de la Justice et de faciliter la mise en œuvre et l'appropriation des interventions pilotes qui seront réalisées sur le terrain.

Budget du Produit : 103.000 \$

Produit 5 - Gestion et coordination du projet est effectuée avec efficacité

Ce produit vise à mettre en place les antennes dans les régions de mise en œuvre, de payer les salaires du staff de mise en œuvre, de payer les charges de fonctionnement, les supports bureautiques et logistiques, les missions, la communication, les comités de pilotage, etc.

Budget du Produit : 588.500 \$

Au titre des recommandations formulées par les membres, il est convenu de :

Recommandations	Responsables
1- Partager les documents du projet avec les membres du comité de pilotage et les acteurs intervenant dans le même domaine ;	PNUD
2- Partager les Termes de référence de recrutement du personnel du projet avec la direction générale du Ministère en charge de la justice afin de s'assurer de la qualité des profils de candidats recherchés et intégrer les cadres du ministère de la Justice dans le processus de recrutement du personnel ;	PNUD
3- Le Ministère de la Justice et le PNUD doivent développer conjointement une stratégie de mobilisation des ressources additionnelles pour combler le Gap financier du projet.	Ministère-PNUD
4- Prendre en compte deux éléments survenus dans le contexte de mise en œuvre du projet : a. Le nouveau corps de la police Judiciaire b. Le projet de Lois portant sur l'assistance juridique des populations vulnérables.	Ministère-PNUD

COMMUNICATION 2 : Assurance Qualité du projet par Mr. Coulibaly Bakary Shighata-Monitoring-Evaluation et communication-Portefeuille des projets de Résilience et Stabilisation-Unité Gouvernance PNUD.

- Présentation des critères de qualité du projet et les mesures correctives à apporter par le comité de pilotage** - *L'assurance qualité du projet a été réalisée depuis la formulation du projet et devrait continuer tout au long de la mise en œuvre et la clôture du projet. Sept (07) critères ont servi de baromètre de la qualité du projet (pertinence, Stratégie, Gestion et suivi-Evaluation, efficacité, efficience, durabilité et appropriation nationale). La note attribuée au projet est dans l'ensemble satisfaisante. Cependant, le projet devrait veiller à impliquer*

toutes les parties prenantes dans le processus de suivi et Evaluation du projet. Aussi, une stratégie de sortie, de durabilité des interventions et appropriation nationale et locale devra être élaborée et opérationnel par le comité de pilotage.

2. **Appropriation-Stratégie de sortie du PNUD-Durabilité des interventions** - Les étapes de la stratégie de sortie du PNUD ont été présentées. Elle se décline en trois phases (L'identification des partenaires en charge de la pérennisation, l'élaboration de la stratégie et la phase de sortie progressive du PNUD). Afin d'assurer l'appropriation nationale, il a été convenu d'impliquer tous les partenaires, y compris les acteurs communautaires dans les différentes étapes de la mise en œuvre et l'évaluation du projet. Enfin, des points de réflexion du comité technique ont été présentés et validés par les membres du comité de pilotage. Ces points visent essentiellement à proposer des interventions pratiques pour assurer l'appropriation et la durabilité des interventions.
3. **Les points d'actions et prochaines étapes du comité de pilotage** – Il a été convenu d'identifier les besoins en renforcement des capacités, mais aussi d'identifier les domaines de renforcement des capacités des bénéficiaires des formations des autres programmes (PRAJUST, etc.). Aussi, il a été convenu de s'appuyer sur l'expertise existant, en mettant en place un Pool d'experts spécialisés sur les questions transversales du projet. Ce Pool permettra de solliciter l'expertise locale pour la mise en œuvre des interventions du projet.

Recommandations	Responsables
1- Prendre en compte la DRH (<i>Direction des Ressources Humaines</i>) dans le renforcement des capacités institutionnelles.	PNUD
2- S'appuyer sur les initiatives d'informatisation de la gestion des informations des institutions publiques identifiées dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles.	PNUD
3- Recueillir les besoins spécifiques en formation et équipements techniques et didactiques pour éviter les doublons.	PNUD
4- Mettre en place le comité technique qui devra être composé des différentes parties prenantes et partenaires techniques. Ce comité aura en charge l'opérationnalisation des aspects techniques soulevés par les membres du comité de pilotage du projet.	PNUD
5- S'appuyer sur l'expérience des associations et praticiens du droit sur les questions spécifiques de l'accès des personnes vulnérables à la justice.	PNUD

Sur la base des discussions les membres du Comité de pilotage ont validé unanimement le plan de travail 2019 et encouragé la mise en œuvre des activités prévues.

Fait à N'djaména, le 03 Avril 2019

Pour le Comité de Pilotage

Co-présidente du comité de pilotage

Représentante Résidente du PNUD au Tchad
Madame Carol Flore-Smrecznik



Président du Comité de pilotage

Son Excellence, le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Chargé des Droits Humains
Monsieur Diimet Arabi



4 | Page